

Département
du Tarn-et-Garonne

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Molières

Règlement graphique

Échelle : 1/10 000

Légende

A : Zone agricole

Ap : Secteur agricole protégé à forts enjeux paysagers

AU : Zone ouverte à l'urbanisation soumise à une orientation d'aménagement et de programmation

AU0 : Zone non équipée fermée à l'urbanisation

AlA : Secteur ouvert à l'urbanisation dans la continuité des hameaux soumis à une orientation d'aménagement et de programmation

AUE0 : Zone à urbaniser fermée exclusivement réservée à l'installation d'équipements publics

N : Zone naturelle à protéger

NL : Zone naturelle liée aux activités de la base de loisir de Malivert

NT : Secteur naturel lié aux activités touristiques du domaine de Merlanes

NTn : Secteur naturel lié aux activités touristiques du domaine de Massoulac

U1 : Secteur urbain correspondant au centre-ancien

U2 : Secteur urbain correspondant aux quartiers récents sous forme d'habitat lâche

U1h : Secteur urbain correspondant aux hameaux

ULI : Secteur urbain lié à la base de loisirs de Malivert

ULI1 : Sous secteur urbain correspondant au camping de Merlanes

ULI2 : Sous secteur urbain correspondant au camping de Malivert

UX : Zone d'activité comprenant de l'industrie, de l'artisanat, du commerce et des services

Approbation du PLU27 juillet 2017

Approbation de la Modification Simplifiée 15 avril 2018

Approbation de la Modification Simplifiée 220 décembre 2022

Approbation de la Modification Simplifiée 3

Liste des bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination

N°	Parcelle	Adresse
01	0B0206	PORT AL
02	0A0611	AL PECH
03	0A0613	AL PECH
04	0A0563	VERDIER
05	0H0483	LA TASSINE
06	0I0590	LA FAVERIE
07	0F0165	FENOUILLET
08	0E0948	GUILHOU
09	0E0404	AULIE
10	0B0889	ROUBY
11	0C0355	LABOURDETTE
12	0C0388	LAGRAVE
13	0C0396	LAGRAVE
14	0C0142	LACANAL
15	0H0444	VIGNAL REDON
16	0E0980	RAOUCOU
17	0I0272	PARADIS
18	0C0441	ROUSSASSIL
19	0E1085	MASSOULAC
20	0E1085	MASSOULAC
21	0E1085	MASSOULAC

Liste des emplacements réservés

N°	Description	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Élargissement de voie	Commune	950
2	Maison médicale	Commune	1867
3	Élargissement de voie	Commune	310
4	Élargissement de voie	Commune	196

Liste des éléments du patrimoine bâti naturel et paysager à préserver au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

N°	Description	Parcelle	Adresse
01	Fontaine de Saint-Paul	0B0012	SAINT PAUL
02	Lavoir d'Espanel	0B0660	LABOURDETTE
03	Pin parasol de Merlanes	0F0536	LE VERGNE
04	Chêne vert et cyprès de l'église d'Espanel	0C1327	EGLISE D'ESPANEL
05	Fontaine du cimetière de Molières		PECHOURDAL
06	Pont du Vert		CAUDIE
07a	Stèle de la Fon Grande		LA FON GRANDE
07b	Fontaine de la Fon Grande		LA FON GRANDE
07c	Bâtiment des anciennes pompes de la Fon Grande	0H0148	LA FON GRANDE
08	Calvaire de Saint Arthémie		SAINT ARTHEMIE
09	Cèdres du Coube	0F0106	COUTIE
10	Les 3 cyprès de la Perrine	0H0166	LA PERRINE
11	Passerelle de fer forgé Promenade du plateau		RUE DE LA GARRIGUE
12	Passerelle de fer forgé Promenade du plateau		RUE DE LA GARRIGUE
13	Ancien Couvent	AB0150	LA VILLE
14	Ancienne Mairie	AB0157	3 RUE DE LA MAIRIE
15	Chapelle Saint Paul	0B0018	SAINT PAUL
16	Eglise de Molières	AB0039	LES BOUISSES
17	Eglise de Sainte Arthémie	0I0461	SAINT-ARTHEMIE
18	Eglise de Saint Nazaire	0C0379	SAINT NAZAIRE
19	Eglise d'Espanel	0C1325	EGLISE D'ESPANEL
20	Eglise de Saint Christophe	0E0185	SAINT-CHRISTOPHE
21	Eglise de Saint Amans	0G0154	SAINT-AMANS
22	Château d'Espanel	AC0048	ESPA NEL
23	Maison à colombages Espanel	AC0088	ESPA NEL
24	Maison à colombages	AB0108	16 RUE DE LA MAIRIE
25	Maison à colombages	AB0156	7 RUE DE LA MAIRIE
26	Maison à colombages	AB0136	6 RUE DU HAUT DE LA VILLE
27	Maison à colombages	AB0115	LA VILLE
28	Maison bourgeoise	AB0415	4 RUE PRINCIPALE
29	Moulin de Cap d'Aze (XVIème)	0A0247	LES NAUSES
30	Pigeonnier	AB0278	CLAUX DE LA GARRIGUE
31	Château Sainte Arthémie	0I0337	SAINT-ARTHEMIE
32	Eplanade du souvenir français		LES TERRASSES
33	Parc Watccher	AB0048	LES BOUISSES
34	Haie du chemin de Pestou		PESTOU
35	Mur du plateau		LA VILLE
36	Mur du presbytère et du clocher	AB0480	LES BOUISSES

